



Demande de temps libre pour creation d'entreprise

Par **christophe**, le **28/03/2010** à **17:12**

Bonjour,

mon amie veut créer son auto entreprise ,elle a demander a son employeur de reduire son temps de travail 39h en cdi (de travailler a temps partiel)celui-ci a refuser.

Y-a-t-il un autre moyen pour prendre un peut de temps libre de son travail comme passer a 35h par exemple sans que l'employeur refuse.

Elle voulait pas cesser entierement son activiter afin de preserver une ressource si l'entreprise devait echouer.

IL refuse tous dialogue a se sujet.

merci de me porter conseille
christophe

Par **pepelle**, le **29/03/2010** à **13:43**

Bonjour

Vous ne pouvez pas juridiquement hélas imposer un temps partiel à votre employeur

Désolée